



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

6^e séance plénière

Mardi 20 septembre 2011, à 9 h 30

New York

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 9 h 35.

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le thème de la « Lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté »

Point 19 de l'ordre du jour

Développement durable

e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

Le Président (*parle en arabe*) : Je déclare à présent ouverte la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, tenue en application de la résolution 65/160, du 20 décembre 2010. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à tous les participants.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à tous les participants à cette historique Réunion de haut niveau sur la lutte contre la désertification, la dégradation des

sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté.

Je voudrais saisir cette occasion pour reconnaître le leadership du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et du Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, M. Luc Gnacadja, pour cette question importante. Je tiens aussi à remercier les États Membres de leurs inlassables efforts pour faire figurer la question de la désertification à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. À cet égard, le rôle du Groupe des 77 et de la Chine mérite d'être particulièrement souligné.

La désertification est l'un des défis les plus complexes de notre époque. Pour les populations, en premier lieu les pauvres, elle a de lourdes répercussions environnementales, économiques, politiques et sociales. D'après les évaluations du Programme des Nations Unies pour l'environnement, un quart de la masse terrestre est menacée de désertification et les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes dans plus de 100 pays risquent d'être affectés par la désertification.

La désertification menace également de saper les gains réalisés en matière de développement durable. Le coût économique, social et humain de la désertification est énorme. J'appelle donc toute la communauté internationale à prendre des mesures immédiates et déterminées pour s'attaquer à ses impacts, et à

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-50535 (F)



Merci de recycler 

s'employer activement à prévenir et à inverser cette tendance.

Tueur silencieux, la sécheresse a frappé l'Afrique de l'Est cette année, provoquant des souffrances inouïes dont le monde est une fois encore témoin. Les pays de la région connaissent actuellement la pire sécheresse de ces 60 dernières années. Au cours des trois derniers mois, cette famine a coûté la vie à des dizaines de milliers d'enfants somaliens de moins de 5 ans, et elle a peut-être provoqué des bouleversements sociaux irréversibles en forçant les habitants à quitter leurs communautés, leurs villages et leurs villes. Cette crise alimentaire, parmi les plus graves que connaît le monde actuellement, nécessite toujours une action urgente et concertée à l'échelon international.

Le monde prête certes une attention accrue à la dégradation des terres et à la pénurie de ressources naturelles, s'agissant notamment des difficultés que présentent les changements climatiques et la crise alimentaire. Cela étant, nos efforts conjoints n'ont pas suffi jusqu'ici.

Des interventions politiques majeures marquées par l'innovation et une évolution de la gestion rationnelle des terres seront nécessaires pour s'attaquer aux effets de la désertification. Ces interventions exigent de privilégier des objectifs quantitatifs ambitieux et de viser un taux zéro de dégradation des terres. Pour restaurer et réhabiliter efficacement les terres dégradées et les terres arides, il convient d'élaborer de nouvelles politiques et technologies qui encouragent une utilisation rationnelle des ressources naturelles, ainsi que de disposer de ressources financières prévisibles pour appuyer les initiatives nationales. Ces stratégies doivent assurer une implication active de toutes les parties prenantes et des communautés locales.

Plusieurs grandes conférences internationales sur le développement durable seront organisées cette année. En octobre, la communauté internationale se réunira en République de Corée, à la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le débat qui se tient aujourd'hui entre les dirigeants du monde représente une occasion idéale de contribuer à stimuler les efforts qui seront faits à cette Conférence pour parvenir à un résultat décisif.

Le vingtième anniversaire du Sommet « Planète Terre », qui s'est tenu en juin 1992 à Rio de Janeiro, est lui aussi imminent. J'exhorte les États Membres à

faire en sorte que la Conférence Rio+20 donne naissance à un document final tourné vers l'avenir et qui réaffirme l'équilibre à maintenir entre les composantes économiques, sociales et environnementales du développement durable. J'encourage également les États Membres à réaffirmer, au cours de leurs délibérations, la réalisation des engagements liés à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à son plan-cadre stratégique décennal, et à renforcer encore davantage la mise en œuvre de la Convention.

S'attaquer avec efficacité à la désertification et à la dégradation des terres ne peut être fait que dans le contexte des autres grands défis mondiaux, tels que les changements climatiques, l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la déforestation et l'appauvrissement de la biodiversité. Aujourd'hui, je voudrais me pencher en particulier sur l'une de ces questions : la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire est un problème que nous devons régler d'urgence. L'insécurité alimentaire a des répercussions quotidiennes sur les populations, notamment dans les régions arides. Nombre d'entre elles souffrent de malnutrition et de sous-alimentation, et leur santé s'en trouve menacée. La malnutrition a un impact particulièrement prononcé sur les enfants, puisque leur développement et leur croissance sont retardés.

Les pays arides commencent à comprendre à quel point il est important de mettre en place leurs propres initiatives nationales pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Ils engagent également une collaboration dans le cadre de partenariats Sud-Sud, triangulaires et mondiaux, lesquels leur permettent de mettre en commun des solutions politiques et technologiques pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres dans tous les écosystèmes.

Je me félicite d'observer un nombre faible, mais croissant d'initiatives de ce type visant à lutter contre l'insécurité alimentaire en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Citons entre autres une proposition de l'État du Qatar, faite en septembre 2010 à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, lors d'une manifestation parallèle spéciale intitulée « Alliance mondiale des terres arides : collaborer pour la sécurité alimentaire ». Cette proposition consiste à faire en sorte qu'un groupe de pays des zones arides se réunissent pour former une alliance mondiale des terres

arides. Les solutions novatrices et les meilleures pratiques élaborées par cette alliance pourraient alors être très largement partagées avec les pays des zones sèches à travers le monde.

Autre exemple : l'initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union africaine vise à relever les défis environnementaux et liés à la pauvreté tout en s'attaquant aux effets de la dégradation des terres, qui intensifie l'aridité et la désertification dans les terres arides du Sahara et du Sahel, en Afrique, en plantant un mur d'arbres à travers l'Afrique, depuis le Sénégal à l'ouest jusqu'à Djibouti à l'est.

De telles initiatives sont conçues pour appuyer et compléter les efforts orientés vers un progrès tangible sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'objectif 1, à savoir réduire l'extrême pauvreté et la faim.

Sans terre, il n'y a pas de vie, et notre vie dépend de la terre. Nous devons mettre un coup d'arrêt au processus mortel de la désertification, restaurer la santé et la vitalité de notre précieuse planète et protéger les moyens de subsistance des populations dans le monde entier. C'est notre responsabilité.

Je donne maintenant la parole à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, les terres arides de la corne de l'Afrique connaissent la crise alimentaire la plus grave dans le monde. Plus de 13 millions de personnes à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie ont un besoin urgent d'aide humanitaire. L'ONU et ses partenaires travaillent assidument pour sauver des vies et soulager les souffrances.

Mais je serai franc. La sécheresse n'a pas à se transformer en famine. Trop souvent, la communauté internationale réagit trop tard. Trop souvent, les décisions sont prises sur la base de fausses économies. Finalement, les coûts se comptent non seulement en vies humaines, mais aussi dans les dépenses supplémentaires que nécessite la réponse à des crises qui auraient pu être évitées pour une fraction du prix.

Les terres arides du monde sont trop souvent un désert en matière d'investissement, considérées par les gouvernements et la communauté internationale comme une cause perdue. Rien ne saurait être plus loin de la réalité. Je remercie l'Assemblée générale de tenir cette Réunion de haut niveau dont l'objectif est de mettre en évidence le fait que les terres arides ont le

potentiel – tant immédiatement qu'à long terme – d'être le moteur d'une croissance économique nationale et d'un développement humain durable.

Quarante pour cent des terres émergées de la planète sont arides ou semi-arides. Deux milliards de personnes dépendent des terres arides pour leur subsistance et leurs revenus. Beaucoup sont parmi les plus pauvres du monde et les plus vulnérables à la faim. Les terres arides ont également un potentiel considérable pour aider à atténuer les effets des changements climatiques. Le piégeage du carbone des terres arides – principalement sous forme de carbone du sol – compte pour plus d'un tiers des stocks mondiaux.

Ainsi, l'incitation à la gestion durable des terres arides est évidente. Pourquoi, alors, laissons-nous ces terres précieuses, qui nourrissent une population importante, se dégrader en raison d'une utilisation non durable des sols et de l'eau et des conséquences des changements climatiques?

Entendons-nous aujourd'hui pour inverser cette tendance. Reconnaissons que résister à la désertification, préserver les zones arides et soutenir les communautés qui en dépendent est au cœur du développement durable.

Contrairement à la perception communément répandue, toutes les zones arides ne sont pas stériles ou improductives. Certaines des principales régions céréalières du monde se trouvent dans des zones semi-arides. Partout dans le monde, des communautés et des entreprises découvrent le potentiel des zones arides. Des éleveurs tibétains vendent de la laine de yak pour le cachemire sur les marchés mondiaux du luxe. Des peaux exceptionnelles assurent des revenus à des communautés des régions arides de la Namibie, où l'agriculture conventionnelle est impossible.

Dans d'autres régions, les biocarburants poussent là où presque rien d'autre ne pousse. Le potentiel en énergie solaire et éolienne des terres arides est à peine exploité. Une action rapide de notre part peut libérer ces richesses et fournir des solutions à un certain nombre de défis mondiaux, de l'insécurité alimentaire à la pauvreté rurale, de l'insécurité énergétique à la perte de la biodiversité, des changements climatiques à l'instabilité politique, et des conflits géopolitiques aux migrations forcées.

Mais pour ce faire, nous avons besoin de plus d'investissements dans l'arrêt de la désertification et la

récupération des terres dégradées. Les cas de réussite peuvent montrer la voie, et les réussites abondent. De la restauration d'anciennes terrasses dans les Andes péruviennes à la plantation d'arbres pour endiguer l'empiètement des sables sahariens, de la réhabilitation des bassins versants en Inde à l'utilisation des pluies estivales pour réduire la salinité en Chine, nombreux sont les exemples sur tous les continents de gouvernements et de communautés qui font reculer la désertification et améliorent la productivité agricole.

Mais nous devons également reconnaître que la dégradation des terres n'est pas seulement un problème des zones arides. Des études montrent que la dégradation des terres se produit dans les zones humides et tropicales à un rythme plus rapide que jamais. Si ce phénomène n'est pas inversé à temps, il pourrait réduire à néant nos efforts pour éliminer la pauvreté, atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et réaliser le développement durable.

Avec le réchauffement climatique, la sécheresse va se produire dans d'autres régions et devenir plus fréquente et plus intense. La sécheresse et la dégradation des sols doivent donc occuper une place centrale dans l'élaboration des politiques. En recentrant notre programme de développement pour y inclure le potentiel des zones arides, nous pouvons rompre les liens entre la pauvreté et la désertification, la sécheresse et la dégradation des sols.

Les résultats des délibérations d'aujourd'hui seront pris en compte à la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Nous sommes encore au début de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification et du plan stratégique décennal de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Entendons-nous aujourd'hui pour œuvrer à un monde où il n'y a plus de dégradation des sols. Faisons de l'utilisation durable des sols un des piliers de l'économie verte pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

Je souhaite aux membres et aux participants d'avoir une réunion productive et je compte sur leur leadership et leur engagement.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

J'ai été informé que les États-Unis prendront la parole au cours de la séance d'ouverture en leur qualité de pays hôte. Si je n'entends pas d'objection, nous procéderons ainsi.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M. Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

M. Gnacadja (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) (*parle en anglais*) : En 1992, le Sommet de la Terre a pris la décision audacieuse de traiter de la question de la dégradation des sols et de la sécheresse, notamment dans les terres arides, par un traité juridiquement contraignant, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. C'est la première fois depuis son entrée en vigueur en 1996 que ses questions centrales sont examinées par une assemblée politique d'un si haut niveau.

Je voudrais d'abord partager les bonnes nouvelles émanant de cette évolution des politiques. Premièrement, au cours des deux dernières décennies, la récupération et l'amélioration des terres arides ont été considérables. Dans de nombreux cas, ce sont les populations des zones arides qui sont à la tête de ces innovations et ces progrès.

Deuxièmement, nous avons accumulé de vastes connaissances scientifiques sur les causes de la dégradation des terres, l'ampleur de la dégradation des terres dans divers écosystèmes, ainsi que ses liens avec d'autres problèmes de portée mondiale comme la pauvreté et l'insécurité alimentaire, les changements climatiques et la réduction de la biodiversité.

Troisièmement, au niveau des politiques, à travers la Stratégie décennale 2008-2018 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, les 194 Parties à la Convention ont adopté une démarche plus ciblée et plus mesurable pour la mise en œuvre de la Convention.

J'aurais aimé que mon intervention d'aujourd'hui ne porte que sur de bonnes nouvelles. Malheureusement, je me dois de dire qu'en dépit des effets dévastateurs de la dégradation des terres et de l'épuisement des nutriments des sols, le monde continue de s'acheminer vers un seuil critique en ce qui concerne l'état des sols, et ce pic aura des effets bien plus graves que le pic pétrolier actuel. Quels sont

les dangers, et pourquoi y prête-t-on aussi peu d'attention?

On fait fi des dangers et des conséquences considérables de la dégradation des terres parce que ce problème est encore peu connu de la communauté internationale, même si elle souhaite trouver des solutions durables. Des terres et un sol fertiles sont notre ressource géologique non renouvelable la plus importante. Néanmoins, chaque année, nous perdons environ 24 milliards de tonnes de sol fertile. On estime que le taux actuel de perte des terres arables est de 30 à 35 fois supérieur aux taux enregistrés dans le passé. Dans les zones arides, chaque année, suite aux sécheresses et à la désertification, 12 millions d'hectares de terres sont transformés en nouveaux déserts anthropiques. On peut produire 20 millions de tonnes de céréales sur cette superficie.

Dans le monde, 1,5 milliard de personnes sont touchées directement par la dégradation des terres. Elle condamne les populations touchées à la pauvreté et à la faim. Par exemple, lorsqu'on évalue la pauvreté en termes de taux de mortalité infantile, on constate que 42 % des populations les plus pauvres du monde habitent des terres dégradées.

Il ne fait aucun doute que la dégradation des terres est un phénomène mondial, étant donné que les terres arides représentent 78 % des terres touchées par ce phénomène de dégradation. La dégradation de la zone tampon expose davantage les zones arides à la dégradation. En outre, la dégradation des terres perturbe le système mondial de production des aliments et contribue à accroître sa vulnérabilité face aux chocs climatiques. Dans un monde caractérisé de plus en plus par l'interdépendance, les crises liées aux terres provoqueront de nouvelles crises mondiales.

En ce qui concerne la sécheresse, la proportion de la surface terrestre frappée par de graves sécheresses a plus que doublé entre les années 70 et le début des années 2000, et le monde risque d'être confronté à une sécheresse de large portée dans les prochaines décennies. Cependant, la communauté internationale n'a pas encore reconnu pleinement ces réalités. Malheureusement, même si les sécheresses sont prévisibles, elles continuent à l'heure actuelle de provoquer des famines et des pertes en vies humaines. La situation tragique qui règne dans la corne de l'Afrique nous rappelle brutalement que nous avons encore beaucoup à faire.

La faible reconnaissance politique de la Convention et sa non-intégration dans les plans stratégiques nationaux sont en tête des problèmes qui nuisent à sa mise en œuvre. Cependant, s'attaquer au problème de la dégradation des terres n'est pas un fardeau pour les budgets nationaux, mais un moyen important d'assurer un développement économique durable et sans exclusive. Selon une enquête récente, le coût de la dégradation des terres en Afrique subsaharienne représenterait 10 % du produit intérieur brut des pays touchés.

Mon principal message est que pour préserver la vie sur notre planète, nous devons créer un monde où la dégradation des sols n'a aucun effet. Ceci exigera à l'échelon mondial un engagement en vue d'une action efficace à tous les niveaux. C'est pourquoi je lance un appel à l'action. J'exhorte les dirigeants de notre planète à adopter des mesures qui changeront dramatiquement les mentalités en ce qui concerne la gestion de nos terres. Grâce à des décisions politiques ambitieuses et avec les connaissances dont nous disposons, nous avons les moyens de lutter efficacement contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. C'est la raison d'être de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Grâce à ce processus, la faim, la pauvreté et la famine peuvent faire partie du passé. Nous pouvons le faire, et nous devons le faire. Je ne doute nullement que les membres prendront les décisions qui s'imposent et donneront l'impulsion nécessaire.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole au Président de la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, S. E. M. Alberto D'Alotto, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Argentine.

M. D'Alotto (Argentine) (*parle en espagnol*): Au cours de cette année, le sujet qui nous occupe aujourd'hui a bénéficié d'une grande attention sur la scène internationale, ce qui a permis de mieux comprendre au niveau mondial combien il importait de déployer des efforts concertés pour faire face à ce problème écologique, économique et social dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Nous espérons que cette réunion renforcera l'engagement des principaux acteurs dans ce domaine, aussi bien au niveau politique qu'au niveau des institutions, au plus haut niveau de l'Organisation. Pour les pays touchés, le défi le plus important sera

d'attirer l'attention sur leurs priorités, afin d'encourager la communauté internationale à s'impliquer davantage et à intensifier sa coopération au niveau technique et financier.

Il nous incombe de nous atteler à l'importante tâche de consolidation des efforts et des progrès accomplis par les États parties. En particulier, je voudrais mettre en relief la définition de questions stratégiques en vue du suivi de la Convention qui a été réalisée sous la présidence argentine de la neuvième Conférence des Parties, avec notamment la reconnaissance du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention en tant qu'organe subsidiaire permanent, ce qui a permis la présentation du premier cycle de rapports, après l'approbation de la Stratégie décennale 2008-2018. Il convient aussi de souligner l'adoption de nouvelles méthodologies, suite à l'application du système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (« PRAIS »), pour une collecte et une analyse périodiques et fiables de données, pour mesurer et évaluer les tendances actuelles dans le processus de désertification aux niveaux local, national et mondial.

Par ailleurs, le processus de réformes institutionnelles au sein du Fonds pour l'environnement mondial, qui a permis récemment d'allouer des ressources financières au domaine spécifique de la dégradation des terres, a fait de ce Fonds le principal mécanisme financier de la Convention, permettant ainsi la poursuite et le renforcement des projets et initiatives notables.

Sur la base de ces faits marquants dans le processus de la Convention, qui sont survenus sous la présidence argentine de la neuvième Conférence des Parties, et en vue de la dixième Conférence des Parties, la communauté internationale et les États parties doivent prendre davantage de décisions et de meilleures décisions pour enregistrer des progrès dans la lutte contre la désertification. À cette fin, il est nécessaire de disposer d'un cadre de référence qui permettra à la Conférence de recevoir les conseils scientifiques nécessaires et qui donnera également l'alarme en cas de crises potentielles. Néanmoins, cette assistance technique importante doit être conforme aux processus politiques de la Convention, pour s'assurer que les États parties adoptent les recommandations aux différents niveaux de la prise de décisions.

L'Argentine a toujours été, pour sa part, extrêmement attachée aux objectifs de la Convention.

Cet engagement est étroitement lié aux caractéristiques géographiques de mon pays, dont le territoire est composé à 75 % de zones arides et semi-arides. Ces zones produisent toutefois 50 % des richesses du pays, générant des ventes à l'exportation qui renforcent notre économie, et elles posent un problème en termes de développement durable. À cet égard, l'Argentine est tout à fait consciente de la richesse de ces écosystèmes, aussi bien au niveau de la production que sur le plan culturel, ainsi que des autres avantages qu'ils offrent et de leur vulnérabilité aux problèmes climatiques et à l'activité humaine.

À titre d'exemple, le Programme d'action national de lutte contre la désertification encourage un développement durable au niveau local et productif, l'élimination de la pauvreté en milieu rural, et le développement de technologies pour stopper l'avancée du désert ou inverser la tendance. Ces efforts sont également coordonnés aux niveaux régional et sous-régional, notamment dans le cadre du projet Gran Chaco Americano et d'autres projets au sein du MERCOSUR.

Cette présidence considère que la Convention constitue le meilleur instrument juridique international pour créer d'autres outils plus efficaces afin de lutter contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, et qu'elle doit avoir pour objectif principal d'améliorer les conditions de vie des populations touchées dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, ce qui fait l'objet de cette Convention.

J'espère que nos débats au cours de cette Réunion nous permettront de faire des progrès s'agissant de renforcer et multiplier les activités menées en vue d'améliorer la vie du milliard de personnes vivant dans des zones touchées par la désertification dans les pays en développement, qui comptent parmi les plus pauvres de la planète et qui ne peuvent atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux relatifs à la faim, à la pauvreté et au développement durable.

J'interviens maintenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine pour cette partie de la Réunion de haut niveau.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous nous félicitons de la tenue du débat d'aujourd'hui, et nous voulons rappeler que la désertification et la dégradation des sols touchent

toutes les régions du monde et continuent de menacer gravement le développement durable aux niveaux national, régional et mondial. Nous tenons également à souligner que ces problèmes ont des répercussions sur le fonctionnement des écosystèmes et sur le système Terre dans son ensemble.

Nous voudrions souligner que les pays en développement sont les plus touchés par ces phénomènes. Le Groupe des 77 et la Chine sont extrêmement préoccupés par l'état actuel des zones arides dans les pays en développement. Avec plus d'un milliard d'habitants – parmi les plus pauvres de la planète –, nous sommes ceux qui avons le plus de difficulté à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux relatifs à la faim, à la pauvreté et à la préservation de l'environnement.

Le Groupe des 77 et la Chine sont préoccupés par la situation actuelle dans la corne de l'Afrique et solidaires de la population de cette région. Elle est frappée par l'une des pires sécheresses de ces 60 dernières années, qui entraîne famine, perte de récoltes et de bétail. Cela montre bien la gravité des problèmes posés par la sécheresse et la désertification et la nécessité d'agir.

Pour le Groupe des 77 et la Chine, l'objectif de cette Réunion de haut niveau doit être de contribuer à faire prendre conscience de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse, dans le droit fil de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).

Il importe donc de réaffirmer la nécessité de tenir tous les engagements relatifs à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ainsi que le Plan-cadre stratégique décennal, pour faire en sorte qu'une priorité plus grande soit accordée à la question de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse au niveau international et contribuer aux travaux préparatoires de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20).

À cet égard, il convient de se rappeler que cette Conférence s'est tenue pour la première fois en 1992 à Rio de Janeiro pour répondre aux préoccupations et besoins des pays en développement. Elle a pour objectif de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en

particulier en Afrique, grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyées par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, dans le cadre d'une approche intégrée compatible avec le programme Action 21, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées. Il faut donc continuer d'axer les efforts sur les zones arides, en particulier dans les pays en développement en Afrique, en Asie, et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

S'agissant du rapport soumis par le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Groupe des 77 et la Chine maintiennent leurs premières observations et propositions faites concernant ce document de base, telles qu'exprimées durant les consultations officieuses tenues le 23 mai et soumises par écrit le 23 et le 30 mai.

Un des points essentiels du présent débat est de s'assurer de la pleine mise en œuvre de la Convention et du plan stratégique décennal. Pour le Groupe des 77 et la Chine, cette mise en œuvre doit respecter les principes et dispositions des instruments pertinents relatifs au développement durable, en particulier les principes 2 et 7 de la Déclaration de Rio : le droit souverain des États d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement, et les responsabilités communes mais différenciées.

Je voudrais rappeler ici que le cadre multilatéral de la Convention exige une coopération internationale et que l'application du principe des responsabilités communes mais différenciées impose aux pays développés de fournir un financement additionnel, prévisible et stable, d'assurer le transfert des technologies et de renforcer les capacités en vue de mener des activités sur le terrain.

En outre, les plans d'action nationaux visant à lutter contre la désertification sont des programmes conçus pour mener des activités dans ce domaine, conformément aux dispositions de la Convention.

En conséquence, le Groupe des 77 et la Chine attendent que le document final de la Réunion illustre les stratégies ou programmes nationaux et reflète l'importance pour les pays en développement de recevoir un appui technique et financier de la communauté internationale afin de les mettre en œuvre comme il se doit, dans le cadre de la Convention. Nous devons également souligner le rôle important que les mécanismes régionaux de coordination, tels qu'établis

par les Parties, doivent jouer à l'appui de la mise en œuvre des annexes régionales de la Convention pour compléter l'appui international.

Le Groupe considère que la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification accuse un retard par rapport aux progrès accomplis dans celle des autres conventions de Rio, la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Ce segment de haut niveau de la Réunion doit faire passer un message politique ferme et clair, et insister sur la nécessité d'accorder autant d'importance à la Convention sur la lutte contre la désertification qu'à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention-cadre sur les changements climatiques et de les placer sur un pied d'égalité. Il faut également veiller à ce que les pays développés fournissent un appui politique aux pays en développement.

Il est essentiel de renforcer la coopération entre les Conventions de Rio tout en respectant leurs mandats respectifs, car nous sommes préoccupés par les effets négatifs que la désertification, la dégradation des terres, la réduction de la diversité biologique et les changements climatiques ont les uns sur les autres, et conscients des avantages potentiels de la complémentarité des mesures prises pour régler ces problèmes dans une optique synergique.

Le Groupe des 77 et la Chine appuient le développement de capacités et le renforcement des capacités existantes en matière de gestion des catastrophes à tous les niveaux, notamment des systèmes d'information et d'alerte rapide qui permettent de gérer efficacement les risques associés à la sécheresse, à la désertification et à la dégradation des sols ainsi qu'aux effets négatifs des changements climatiques.

La pauvreté, l'insécurité alimentaire et la désertification sont étroitement liées et appellent des mesures communes. Par conséquent, il faut non seulement lutter contre les effets de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse sur l'environnement et la croissance économique, mais s'intéresser également à leur impact social, en identifiant les causes de la désertification, en reconnaissant la nécessité d'une approche qui tienne compte de la dimension sociale et en s'attaquant aux inégalités.

Considérant les effets du commerce et de certains aspects pertinents des relations économiques

internationales sur la désertification et la dégradation des sols, nous devons promouvoir un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable, qui reconnaisse le principe d'un traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement, en privilégiant l'accès aux produits en provenance de pays en développement et en évitant d'appliquer des mesures commerciales protectionnistes et d'autres mesures qui faussent les échanges commerciaux. Les subventions allouées dans les pays développés non seulement faussent le commerce international, mais entraînent aussi une surexploitation des ressources naturelles et, par conséquent, la dégradation des sols.

Nous espérons participer aujourd'hui à un débat constructif et utile qui prête l'attention voulue aux problèmes soulevés par les pays en développement et trouve un moyen de s'y attaquer de manière efficace.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au nouveau Président de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, S. E. M. Lee Don Koo, qui est également Ministre des forêts de la République de Corée.

M. Lee Don Koo (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je suis véritablement honoré d'avoir cette occasion d'intervenir à cette importante Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale. Je suis particulièrement ravi de me trouver en présence de dirigeants venus du monde entier.

Nous sommes ici réunis à la soixante-sixième session de l'Assemblée afin de nous pencher sur le thème très important de « la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et l'élimination de la pauvreté ». Je crois que la présence des personnes rassemblées ici aujourd'hui traduit leur très vif intérêt à examiner la gravité de la question.

Aujourd'hui, plus de 12 millions d'hectares de terres sont perdus chaque année en raison de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse. Trois milliards de personnes se trouvent à présent dans un état de grande pauvreté, et un tiers d'entre eux vivent dans des zones arides, comme en témoigne l'étude du PNUD intitulé « Un milliard d'oubliés ». Auparavant, la question de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse n'avait pas reçu l'attention internationale

qu'elle méritait, et elle était considérée comme un problème ne touchant que les zones arides.

Nous avons également été témoins des effets dévastateurs qu'engendrent la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse par-delà les frontières, comme les fréquentes inondations, les tempêtes de poussière et de sable, les glissements de terrain, la disparition de la biodiversité et les changements climatiques. C'est pourquoi, puisque cette question est davantage mise en avant en tant que préoccupation mondiale actuelle, nous devons adopter un nouveau mode de penser.

Les terres et les sols appartiennent non seulement à la génération actuelle, mais aussi aux générations futures. Nous avons la responsabilité de les utiliser de manière durable afin de permettre à nos descendants de profiter des avantages d'écosystèmes sains et productifs. Étant conscients que, pour toutes les générations, la terre est indispensable au maintien d'une vie décente, nous devons inverser la tendance historique à la négligence et voir d'un autre œil la question de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse. Nous devons donc trouver les moyens de promouvoir les avantages socioéconomiques des terres, tout en garantissant la préservation de l'environnement. Cela nécessitera de changer de paradigme, en passant d'une économie axée sur la croissance à une « économie de croissance verte ».

Un nouveau paradigme de croissance a été mis en avant en République de Corée par le Président Lee Myung-bak en 2008, en vue de générer une croissance verte et de permettre l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation. Le Président Lee Myung-bak a promis de faire tout son possible pour que le pays y parvienne, ce qui a conduit à l'élaboration de nouvelles politiques de croissance verte à l'échelle nationale.

Une gestion durable des sols qui intègre la croissance verte serait une approche efficace et pragmatique de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, et améliorerait les avantages à long terme tirés de l'environnement. Pour parvenir à une gestion durable des sols, une approche sur le long terme est nécessaire, car cela ne saurait être fait dans un court laps de temps.

Je tiens également à souligner que la croissance verte englobe une approche écosystémique du développement, qui constitue un nouveau mécanisme

économique visant à encourager les politiques favorables aux pauvres aux niveaux mondial, régional et national. L'élément essentiel en est une stratégie de croissance où tout le monde gagne, donnant la possibilité aux pays touchés par la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, ainsi qu'aux pays développés, de mettre en place une société durable grâce au développement durable.

Je pense que la Corée peut servir d'exemple aux pays touchés. Son histoire d'un reboisement réussi a parfaitement démontré que la gestion durable des terres peut constituer un premier pas pour sortir du dilemme de la pauvreté, de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse. De la fin du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle, la Corée était prisonnière de la pauvreté et a traversé une période chaotique. Cependant, grâce aux efforts acharnés du Gouvernement et de la population, nous avons surmonté la crise et avons pu jeter des fondations solides pour réaliser le développement durable par une réhabilitation remarquable des terres dégradées.

M. Zinsou (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Assurément, les défis qui nous attendent sont de taille et ne pourront pas être relevés facilement. Restons audacieux, ambitieux et créatifs afin d'en finir avec la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, qui génèrent la pauvreté et ruinent le développement durable. Nous avons besoin d'efforts concertés et d'un engagement politique renforcé pour unir nos forces et mobiliser les ressources disponibles. Il est essentiel de promouvoir des partenariats mondiaux, non seulement pour lutter contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, mais aussi pour faire progresser la mise en place d'une communauté internationale durable, dans laquelle chacun puisse avoir une vie décente, quels que soient la nationalité, l'âge et le sexe.

J'espère que toutes les personnes ici présentes pourront participer à la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui se déroulera en Corée, afin de discuter de la manière dont nous pouvons régler tous ensemble les problèmes tragiques provoqués par la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse. Il est utile de signaler que le premier Forum des entreprises sur la gestion durable des terres sera lancé le 17 et 18 octobre en marge de la Conférence. Il vise à encourager une

plus grande implication et participation de la société civile et des chefs d'entreprise à la promotion des activités de gestion durable des terres. Je crois que la participation et l'appui précieux de tous les participants contribueront grandement au succès de la Conférence des Parties en Corée. Je suis impatient de les accueillir tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Andris Piebalgs, Commissaire européen au développement de l'Union européenne.

M. Piebalgs (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Ukraine et la République de Moldova s'alignent sur cette déclaration.

Nous nous félicitons de l'organisation de cet événement de haut niveau et de l'occasion qu'il nous offre de nous pencher sur ce problème crucial auquel est confrontée la communauté mondiale. Le problème de la désertification et de la dégradation des sols est aujourd'hui l'un des principaux facteurs qui menacent les moyens de subsistance des populations les plus pauvres dans les pays en développement, où la subsistance et les perspectives de progrès reposent sur l'exploitation durable des ressources naturelles. Ce problème a non seulement de graves conséquences économiques et environnementales, mais il a également de profondes répercussions politiques et sociales.

Ces problèmes ne se limitent toutefois pas aux pays en développement; ils ont atteint des dimensions mondiales. Au sein même de l'Union européenne, 12 États membres se sont déclarés touchés par la dégradation de leurs sols sur des surfaces étendues. En sa qualité de Président en exercice de l'Union européenne, la Pologne continuera de déployer des efforts actifs pour lutter contre les changements climatiques, promouvoir les économies vertes et lutter contre la dégradation des sols au sein de l'UE.

Pour régler ces problèmes, il importe d'adopter des politiques cohérentes, notamment celles qui proposent des mesures aux pays touchés afin de combattre ces problèmes dès leur apparition. Dans le même temps, nous devons reconnaître que les pressions liées à la croissance démographique, à l'insécurité alimentaire et aux pénuries d'eau donnent souvent naissance à des pratiques d'exploitation des

sols non viables. La lutte contre la dégradation des sols et la désertification présente également des avantages importants, car elle permet d'accroître les rendements agricoles et d'améliorer les écoservices.

Dans leurs politiques à l'extérieur, l'Union européenne et ses États membres ont souligné qu'il importe de mettre en œuvre des politiques de gestion du territoire durables qui contribuent à l'atténuation de la pauvreté et à la sécurité alimentaire à long terme. L'Union européenne finance un large éventail d'initiatives et de programmes visant à lutter contre la dégradation des sols dans les pays en développement. Ces initiatives et programmes promeuvent des techniques de gestion du territoire durables, qui tiennent compte des conditions locales et régionales et cherchent à conjuguer connaissances traditionnelles et techniques nouvelles. Les principaux exemples des initiatives régionales lancées en Afrique sont l'Observatoire du Sahara et du Sahel, TerrAfrica, une initiative qui promeut la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne, et l'Initiative sur la Grande Muraille verte du Sahara et du Sahel, ces trois projets visant à diminuer le risque de désertification tout en atténuant la pauvreté.

L'importance des terres en tant que ressource essentielle a été soulignée dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui doit avoir lieu l'année prochaine à Rio de Janeiro. La Conférence Rio+20 nous offre une occasion unique de renouveler notre engagement politique à l'égard du développement durable. À ce titre, investir dans la gestion durable des terres fait partie intégrante du passage à une économie verte. Dans ce contexte, nous appuyons activement l'initiative visant à évaluer les conséquences économiques de la dégradation des sols comme moyen de mieux comprendre le coût global de la dégradation des sols. Cette étude mondiale vise à sensibiliser à ce problème et à aider les décideurs à mettre en œuvre des stratégies efficaces pour le régler, mais aussi à encourager le secteur privé à investir dans des politiques de gestion durable des terres.

Aujourd'hui, les problèmes environnementaux et de développement sont liés. La gestion durable des terres est devenue essentielle, car elle représente le chaînon manquant nécessaire pour remédier aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à l'insécurité alimentaire. À cet égard, il convient de reconnaître les objectifs communs des trois

conventions de Rio et l'importance que revêt une action coordonnée.

Compte tenu de notre attachement à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et en collaboration avec la communauté scientifique et la société civile, nous sommes prêts à appuyer l'élargissement de la base de connaissances sur la désertification et la dégradation des sols au niveau mondial et à aider les pays en développement touchés à mettre en œuvre des plans d'action nationaux. À cet égard, la mise en œuvre effective du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention [voir ICCD/COP(8)/16/Add.1] revêt une importance cruciale, au même titre que la coopération entre les différents organes de la Convention.

L'Union européenne et ses États membres attendent avec intérêt la dixième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui se déroulera le mois prochain à Changwon, en République de Corée. Cette dixième Conférence, qui arrive à un moment crucial, à moins d'un an de la Conférence Rio+20, nous donnera l'occasion de définir une nouvelle approche concertée qui nous permettra de lutter efficacement contre les problèmes de la désertification et de la dégradation des sols auxquels se heurte aujourd'hui le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M Jato Sillah, Ministre de la forêt et de l'environnement de la Gambie, qui s'exprimera au nom des États d'Afrique.

M. Sillah (Gambie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir et l'immense privilège de prononcer cette déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique à l'occasion de la Réunion de haut niveau consacrée au thème de « La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté ». En tout premier lieu, notre Groupe s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La désertification est un problème de portée mondiale qui a de graves conséquences pour la sécurité de l'environnement, la sécurité alimentaire, la stabilité socioéconomique et le développement durable. La désertification touche au premier chef les pays d'Afrique, qui, pour lutter contre elle et la dégradation des sols et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), se heurtent à de graves

difficultés. Dans de nombreux pays en développement, particulièrement en Afrique, la grande pauvreté dans les milieux ruraux demeure l'un des principaux obstacles au progrès de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols.

Dans le même temps, ces problèmes exacerbent la pauvreté rurale dans les pays en développement touchés. Nous tenons à souligner que tous les pays en développement sont touchés par ces phénomènes et que la situation actuelle dans les zones arides est une source de profonde préoccupation. Avec plus d'un milliard de personnes qui sont parmi les plus pauvres de la planète, le continent africain est celui qui a le plus de difficultés à s'efforcer d'atteindre les OMD, en particulier ceux relatifs à la faim, à la pauvreté et à la préservation de l'environnement.

Cette Réunion de haut niveau nous offre donc une occasion d'élaborer et de proposer des solutions pour remédier aux difficultés liées à la mise en œuvre des engagements pris durant le Sommet mondial pour le développement durable ou lors d'autres conférences et réunions. À cet égard, nous soulignons l'importance de définir quels moyens d'exécution permettront aux pays en développement, notamment en Afrique, de bénéficier de leurs engagements. Ceci est devenu d'autant plus urgent qu'il importe de diminuer l'écart grandissant entre les pays développés et les pays en développement.

La désertification et la dégradation des sols touchent toutes les régions du monde et continuent de menacer gravement le développement durable aux niveaux national, régional et mondial. La pauvreté, l'insécurité alimentaire et la désertification sont étroitement liées et doivent être traitées conjointement.

La situation actuelle des terres arides dans les pays en développement (dont plus d'un milliard d'habitants font partie des plus pauvres du monde) constitue une entrave à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en ce qui concerne les objectifs liés à la faim, la pauvreté et à la préservation de l'environnement.

Les pays africains restent déterminés à satisfaire leurs obligations au regard des accords multilatéraux. Cependant, les résultats obtenus jusqu'à présent ont été limités par les défis qu'ont posés plusieurs crises mondiales qui ont eu des répercussions négatives sur les activités de développement et environnementales sur le continent.

Outre ces problèmes, le continent est toujours confronté à des obstacles résultant d'un manque de transfert de technologie et de l'incapacité à construire et développer des capacités institutionnelles et à faire progresser son potentiel humain, qui, entre autres choses, a souffert de déplacements forcés répétés et de la fuite des cerveaux dans d'autres régions. Ce phénomène doit être résolu en ayant recours à des efforts concertés.

Il est clair que le Groupe des États d'Afrique a besoin d'un comité scientifique pour le conseiller sur la manière de faire progresser la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification. Nous avons réellement besoin d'un comité scientifique, qui collabore sur l'ensemble de la Convention.

À cet égard, nous demandons instamment à toutes les parties d'appuyer pleinement la mise en œuvre, dans tous ses aspects, de la Convention sur la lutte contre la désertification, notamment en promouvant l'échange de connaissances concernant les meilleures pratiques et les enseignements tirés grâce à la coopération régionale et mondiale en matière de lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse. Il faut aussi mettre l'accent sur la mobilisation et la canalisation de ressources financières suffisantes et prévisibles, ainsi que sur la facilitation de leur accès direct afin d'atténuer les effets de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse et d'améliorer les moyens d'existence des peuples vulnérables touchés par ces problèmes des plus pressants aux niveaux national, régional et sous-régional.

Le plan-cadre stratégique décennal, adopté par la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention, a renforcé l'engagement pris par la communauté internationale de la mettre en œuvre à tous les niveaux. Grâce à lui, la Convention a maintenant un rôle plus ample à l'avant-garde de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols, ainsi que s'agissant d'atténuer les effets de la sécheresse et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. À cet égard, on peut donc s'appuyer sur elle pour s'adapter aux changements climatiques, atténuer leurs effets et y réagir.

Il est vivement recommandé d'intensifier les synergies entre les trois Conventions concernées, d'améliorer les actions coordonnées et les opportunités

de recueillir des avantages mutuels pour lutter contre la désertification et les changements climatiques, conserver les écosystèmes de terres arides et protéger les zones humides. La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse doivent être reconnues comme des défis de dimension mondiale et intersectorielle, car elles touchent toutes les régions du monde. Par conséquent, toutes les organisations et agences des Nations Unies, ainsi que toutes les parties concernées, doivent coopérer avec toutes les parties prenantes pour soutenir un plan d'action mondial efficace visant à lutter contre ces problèmes graves et de vaste portée, dans le but d'atténuer leurs effets et leur impact négatif sur l'environnement et l'économie mondiale.

À cette fin, le Groupe des États d'Afrique réaffirme son adhésion aux initiatives prises telles que le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg et son plan-cadre stratégique décennal 2008-2018 visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention, reconnu comme étant un des moyens d'éliminer la pauvreté. Le Groupe souligne également sa profonde inquiétude concernant les effets négatifs que la désertification, la dégradation des sols, la réduction de la diversité biologique et les changements climatiques ont les uns sur les autres, et reconnaît les avantages potentiels de la complémentarité pour faire face à ces problèmes par des mesures collectives et efficaces à tous les niveaux dans une optique synergique.

L'Afrique est le continent le plus vulnérable et défavorisé pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement socioéconomique. Nous soulignons donc l'importance que la communauté internationale honore ses engagements de soutenir les efforts déployés par l'Afrique, comme il a été promis du Sommet mondial pour le développement durable. Il est tout aussi important d'agir d'urgence pour donner suite intégralement aux promesses concernant les assurances données dans la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et aux conclusions atteintes par le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique.

Nous insistons sur le fait que la fourniture de ressources financières suffisantes et prévisibles, le transfert de technologies respectueuses de l'environnement, et le soutien et l'encouragement visant à créer des capacités humaines et institutionnelles contribueront considérablement à atteindre les objectifs souhaités dans les domaines pris

en considération à la présente Réunion de haut niveau. La coopération internationale au service du développement peut jouer un rôle critique dans la mobilisation de ressources pour investir dans la lutte contre la désertification et la dégradation des sols et pour obtenir des technologies améliorées et le transfert de technologie en vue de promouvoir le développement rural. À cet égard, nous soulignons aussi l'importance d'accroître la quantité et la qualité de l'aide publique au développement, et de diminuer ou d'annuler totalement la dette extérieure des pays africains les plus démunis.

Comme nous le savons tous, l'Union africaine est l'organisation phare du continent pour ce qui est d'harmoniser et de coordonner les programmes panafricains. En dépit des progrès réalisés dans l'élaboration de politiques aux niveaux régional et sous-régional, le retard dans la mise en œuvre en Afrique reste important. Nous demandons donc un soutien et un encouragement renforcés aux plans et programmes de l'Union africaine et des communautés économiques régionales pour assurer la concrétisation en mesures des politiques et programmes, spécialement dans le domaine du développement durable. Pour que les agriculteurs soient disposés à investir dans une gestion durable et à long terme des terres, il est essentiel de leur assurer un accès équitable aux marchés régional et mondial et de leur fournir une aide pratique et un développement des capacités en matière de commercialisation des produits agricoles; ils pourront ainsi récolter les bénéfices d'un tel investissement dans l'avenir.

Les forêts, comme nous le savons tous, jouent un rôle important tant dans la prévention de la désertification et de la dégradation des sols que dans la régénération des sols dégradés. Les modalités d'application de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, adopté par l'Assemblée générale en 2007 (résolution 62/98, annexe) définissent le cadre d'une gestion durable des forêts et de la contribution qu'elle peut apporter à la lutte contre la désertification, à l'atténuation des changements climatiques et à la préservation de la diversité biologique des forêts.

Enfin, l'intégration des programmes d'action destinés à lutter contre la désertification dans le cadre de programmes de développement offrira un instrument pratique pour combattre la désertification et appliquer la Convention. Comme la désertification affecte tous les secteurs, il est essentiel d'établir une coordination

entre tous les organes pertinents de l'État, aux niveaux central et local, dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux et d'y associer activement la société civile. Il est donc important d'intégrer ces plans d'action dans les stratégies nationales de développement et les plans de réduction de la pauvreté. Pour la mise en œuvre des programmes d'action visant à lutter contre la désertification et la dégradation des sols, il faudra absolument que la communauté internationale les appuie davantage à travers une coopération bilatérale, régionale et sous-régionale.

La mise en œuvre de plans d'action nationaux doit se fonder sur des approches intégrées et être étayée par la législation. Il faut améliorer les modes de croissance économique, les moyens de production et les modes de consommation pour parvenir à une harmonie entre la conservation et le développement, ainsi qu'à un équilibre entre les avantages à attendre sur les plans économique et sociale.

Pour terminer, le Groupe africain attache une grande importance au rôle de la Commission du développement durable (ONU). Nous devons continuer à donner des directives et à faciliter la coordination concernant les questions relatives à l'intégration des trois dimensions du développement socioéconomique et, surtout, aux moyens de les mettre en œuvre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Rajiv Shah, Administrateur de l'United States Agency for International Development, qui va prendre la parole en sa qualité de représentant du pays hôte.

M. Shah (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de m'associer aux membres de l'Assemblée générale aujourd'hui pour examiner les problèmes mondiaux que sont la sécheresse, la désertification et la dégradation des terres. À l'heure actuelle, ces réalités dangereuses mettent en péril les vies et les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes qui vivent dans les écosystèmes fragiles des terres arides. Elles entravent considérablement la réalisation de nos objectifs collectifs de promotion du développement durable, d'élimination de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Elles entravent et menacent aussi notre sécurité nationale.

C'est dans la corne de l'Afrique que ce problème est le plus aigu et que la nécessité d'agir est la plus pressante. Dans cette région, nous assistons aux effets dévastateurs de la famine qui tue littéralement des

enfants dans les bras de leurs mères. Nous savons que la corne de l'Afrique connaît actuellement la pire sécheresse de ces 60 dernières années et que 3,3 millions de personnes, surtout des femmes et des enfants, ont besoin d'une aide d'urgence. En tant que plus important partenaire de l'action humanitaire et du développement dans la région, les États-Unis sont favorables à la fourniture de l'aide nécessaire à la survie de millions de personnes, notamment des vivres, de l'eau et des médicaments.

Le peuple Américain fournira toujours de l'aide en période de grand besoin, mais l'aide d'urgence n'est pas la solution la plus efficace ou la plus durable. La vérité est que nous devons avant tout faire davantage pour prévenir ces crises. C'est pourquoi le Président Obama a lancé une initiative en faveur de la sécurité alimentaire mondiale appelée « Nourrir l'avenir » pour aider les pays à développer des secteurs agricoles et des systèmes alimentaires résistants afin que ces pays puissent se nourrir à long terme.

Grâce à ces partenariats, le Kenya a vu sa production de maïs augmenter de plus de 300 % dans certaines parties de l'ouest du pays et des centaines de milliers d'enfants mal nourris en Ouganda, au Mozambique et dans d'autres parties de l'Afrique subsaharienne mangent désormais des patates douces enrichies à la vitamine A.

Ces accomplissements sont le résultat d'une action collective. Les gouvernements africains, le secteur privé, la société civile et les agriculteurs locaux – surtout des femmes – investissent davantage dans l'agriculture en adoptant des moyens novateurs, de nouvelles technologies, et mesurent les résultats.

Nous pensons que cette nouvelle forme de partenariat s'élargit grâce à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Les États-Unis appuient vigoureusement la Convention et son mandat clair qui est de mettre l'accent sur la gestion des terres arides pour obtenir de meilleurs résultats. Lutter contre la désertification grâce à une gestion des terres à long terme et viable est l'un des instruments les plus efficaces dont nous disposons pour prévenir les crises auxquelles nous assistons actuellement dans toute la corne de l'Afrique et dans d'autres régions vulnérables.

Notre nation fait depuis longtemps face aux effets dévastateurs de la dégradation des terres et des graves sécheresses. Au moment où nous parlons, l'État du Texas connaît l'une des pires sécheresses de son

histoire, une sécheresse qui dure depuis un an. Pendant les années 1930, une longue catastrophe causée par la sécheresse, la dégradation des terres et des pénuries alimentaires a causé la grande sécheresse (Dust Bowl) américaine, laquelle a entraîné la migration de 2,5 millions de personnes. Forts de leurs expériences, les États-Unis ont fondamentalement réformé leurs stratégies et méthodes de gestion des terres arides. Nous avons renforcé la collaboration entre les gouvernements locaux et les exploitants agricoles, investi dans les universités agricoles pour promouvoir des innovations scientifiques dans les pratiques agricoles et la gestion hydrique, et déployé des efforts de grande ampleur pour gérer nos terres productives de manière plus viable.

Nous avons mis l'accent avec force sur la science et l'amélioration des technologies. Les États-Unis appuient donc la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, qui portera sur les écosystèmes des terres arides, par opposition à un mécanisme scientifique distinct, plus étroit, entièrement consacré à la Convention.

Nous sommes toujours déterminés à mobiliser le pouvoir de la science et de la technologie pour aider à transformer l'agriculture mondiale et à améliorer la qualité des ressources naturelles. La communauté internationale dispose désormais des connaissances lui permettant de créer des environnements stables et productifs, d'augmenter considérablement les rendements, d'atténuer les catastrophes naturelles et d'obtenir des résultats en faveur des petits exploitants vulnérables.

Pour relever le défi de la pauvreté et de la faim dans le monde, nous devons investir dans des solutions à long terme grâce à l'initiative « Nourrir l'avenir » en nous employant à créer des liens entre les petits exploitants et les marchés dynamiques et en mobilisant les progrès scientifiques et technologiques. Comme l'a dit la Secrétaire d'État Hillary Clinton, « La question n'est pas de savoir si nous pouvons faire cesser la faim; la question est de savoir si nous allons le faire ».

C'est pourquoi l'initiative « Nourrir l'avenir » inspire une nouvelle approche de la sécurité alimentaire mondiale. En Tanzanie, nous travaillons en partenariat avec des gouvernements, des sociétés et d'autres donateurs pour faire des investissements majeurs dans le Couloir de la croissance agricole du sud de ce pays. Dans les régions vulnérables à la

sécheresse – comme les hautes terres d’Éthiopie – nous mettons surtout l’accent sur les cultures résistantes à la sécheresse et sur une meilleure gestion du sol, de l’eau et des terres.

Ces efforts se fondent sur les 40 années d’expérience du Gouvernement des États-Unis et de la United States Agency for International Development dans le reverdissement du Sahel, où des techniques de gestion de l’agroforesterie et des eaux dirigées par les agriculteurs ont transformé 50 millions d’hectares menacés par la désertification – une superficie plus vaste que la Suède – en terres durablement productives.

Nous nous félicitons de la collaboration en cours avec la communauté mondiale pour aider à résoudre la crise dans la corne de l’Afrique et continuons notamment de demander à Al-Chabab de permettre un accès humanitaire sans entrave dans les zones qu’il contrôle. Des centaines de milliers de vies sont en jeu.

Mais répondre aujourd’hui à la crise n’est pas seulement un impératif moral; cela protège aussi notre sécurité nationale et mondiale. Dans les régions où nous assistons aujourd’hui à des pénuries de ressources, nous risquons davantage de nous heurter demain à des tensions accrues et à des conflits. En luttant aujourd’hui contre la sécheresse et la famine dans la

corne de l’Afrique, nous luttons contre le désespoir qui peut conduire à la violence et au terrorisme. Quand nous aidons une nation à se nourrir que les temps soient faciles ou difficiles, nous rompons le cycle des émeutes de la faim, des famines et des États faillis qui créent l’instabilité dans le monde. Quand nous aidons une agricultrice à utiliser des technologies de pointe pour augmenter sa récolte, nous augmentons le potentiel économique de son pays et développons de nouveaux marchés pour le commerce international. Et, en apportant de l’aide lorsque celle-ci est cruellement nécessaire, nous exprimons des valeurs de compassion, de dignité et d’égalité communes à toute la planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le cadre de cette séance d’ouverture de la Réunion de haut niveau.

Comme les membres le savent, conformément à la résolution 65/160, cette Réunion de haut niveau comprendra des séances plénières d’ouverture et de clôture, ainsi que deux tables rondes. La première table ronde se tiendra ce matin dans la salle de conférence 4 du bâtiment de la pelouse nord, immédiatement après la levée de la séance d’ouverture.

La séance est levée à 11 heures.